

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 04 mars 2022

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle polyvalente le

**Jeudi 10 mars 2022
à 18h30**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Lyliane SIGNAT

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 janvier 2022

1-Paiement de factures en l'attente du budget

2-Référents : Projet Alimentaire Territorial - Contrat Local de Santé -
Conseiller Numérique

3-Bureau pour les élections 2022

4-Solidarité Ukraine

5-Subventions communales

6-Convention Chantier Jeunes

7-Informations du Maire et des Adjoints

Questions diverses

Présence du public : le public devra respecter les mesures sanitaires en vigueur

SEANCE DU 10 MARS 2022

Le dix mars deux mil vingt-deux, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice d'Arnoult, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Mme Liliane SIGNAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mars 2022

Etaient présents : Mme SIGNAT Liliane, Maire,

M. AMBERT Aymeric, Mme BOIS Alexandra, M. BRUN Xavier, M. CRESPIN François, Mme DUC Marylène, M. GALLET Jean-Michel, Mme GUILLOUT Florence, M. MARCHADIER Bruno, Mme OGER Isabelle.

Excusés : M. POCH Patrick (pouvoir à Mme Duc).

Absents : Mme DEAT Fanny, M. DUBREUIL David, M. NICOU Eric, M. SAUVAIRE Bruno.

Secrétaire de séance : Mme BOIS Alexandra.

Madame le Maire demande à l'assemblée si des observations particulières sont à formuler sur le compte rendu de la séance du 13 janvier 2022, dont un exemplaire leur a été transmis.
Aucune remarque n'étant soulevée, le compte-rendu du 13 janvier 2022, est adopté à l'unanimité.

1-PAIEMENT DE FACTURES EN L'ATTENTE DU BUDGET

10.03.2022.01

Le Conseil Municipal peut décider d'engager, de liquider et surtout de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Madame le Maire sollicite l'autorisation de mandater les dépenses suivantes :

- facture Tardy n° 383585 montant : 477.60 €
- facture Prolians n°0S24789 montant : 217.39 € dont 195.60 € en investissement

Après délibération le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à mandater lesdites dépenses.

Vote du conseil : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

2-REFERENTS : PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL - CONTRAT LOCAL DE SANTE - CONSEILLER NUMERIQUE

10.03.2022.02

Sont nommés référents :

Projet Alimentaire Territorial

Délégué titulaire : M. Patrick POCH Délégué suppléant : Mme Florence GUILLOUT

Contrat Local de Santé

Délégué titulaire : Mme Lyliane SIGNAT Délégué suppléant : Mme Alexandra BOIS

Conseiller numérique : M. Patrick POCH

Vote du conseil : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

3-BUREAU POUR LES ELECTIONS 2022

10.03.2022.03

Prévision de la tenue du bureau de vote pour les élections présidentielles

1er tour de scrutin - dimanche 10 avril 2022		
8h00 - 1h30	11h30 - 15h30	15h30 - 19h00
Patrick Poch	Patrick Poch	Lyliane Signat
Florence Guillout	Jean-Michel Gallet	Isabelle Oger
Alexandra Bois	Lylians Signat	Aymeric Ambert

2ème tour de scrutin - dimanche 24 avril 2022		
Patrick Poch	Patrick Poch	Marylène Duc
Bruno Marchadier	Isabelle Oger	Xavier Brun
Alexandra Bois	Lylians Signat	Jean-Michel Gallet

4-SOLIDARITE UKRAINE

10.03.2022.04

L'AMF et la Protection Civile se sont associées afin de proposer une solution logistique de collecte et d'acheminement des dons pour soutenir la population ukrainienne.

Une collecte a été organisée sur la commune. La générosité des habitants de Saint Sulpice d'Arnoult a permis de remplir de nombreux cartons de produits d'hygiène et autres produits de première nécessité, ainsi que des couvertures.

Les membres du Conseil Municipal décident d'y ajouter, de la part de la commune, un soutien financier exceptionnel de 500.00 € qui sera versé à la Fédération Nationale de la Protection Civile.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 1

5-SUBVENTIONS COMMUNALES

10.03.2022.05

Le Conseil vote les subventions suivantes :

Carrefour de l'Amitié	100.00	Association solidarité paysanne	70.00
Confrérie de la Mojhette	100.00	France Alzheimer	70.00
ADMR Pont l'Abbé d'Arnoult	100.00	Hôpital pour les enfants	70.00
Judo Club de Pont l'Abbé d'A.	50.00	Perce Neige	70.00
Comité de Parrainage 17	70.00	Téléthon - AFM	70.00
APF – France Handicap	70.00	Ligue contre le cancer	70.00
		Prévention routière	70.00

Vote du conseil : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

6-CONVENTION CHANTIER JEUNES

10.03.2022.06

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Cœur de Saintonge et la commune pour la réalisation de petits chantiers de travaux par des jeunes du secteur jeunesse. Cela permet à ces jeunes de participer à des « chantiers » d'autofinancement, de les soutenir dans leurs projets.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer ladite convention et les pièces relatives à ce dossier.

Vote du conseil : pour : 11 contre : 0 abstention : 0

7-INFORMATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

10.03.2022.07

Madame le Maire :

---Conseil d'école :

Effectifs : 2021/2022 : 209 enfants Plassay : 73 St Sulpice : 66 Les Essards : 70

Effectifs : 2022/2023 : 205 enfants Plassay : 69 St Sulpice : 80 Les Essards : 56

Beaucoup d'efforts ont été fournis par les communes concernant les infrastructures. Les enseignants de St Sulpice remercient la commune pour les tableaux blancs interactifs. Sorties prévues : cinéma Galia pour voir « Les 3 dragons » financé par l'association Les 3 Ecoles. Visite du Paléosite, balade contée « Plein les Mirettes », visite du Château de St Jean d'Angle.

Les parents d'élèves ont remercié la municipalité pour la gestion du périscolaire pendant la crise sanitaire.

---Atelier numérique le 4e mardi du mois avec Maxima Moumouni.

---Travaux de la Blanchardière : un courrier sera envoyé aux habitants pour les prévenir. Le village sera classé en agglomération.

---Points incendie : dossier en cours : courrier de M. QUENTIN député.

---CDC : augmentation de la taxe OM de 2% en 2022.

--- La Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) organise une conférence sur le danger des écrans auprès des jeunes enfants dans la salle polyvalente le jeudi 24 mars 2022 à 19h00.

---Les brigades Sant-Fiacre sont intervenues du 1er au 04 mars 2022

---Les panneaux d'affichage dans les villages sont très détériorés, attendu que la commune dispose maintenant de panneau pocket et de son site internet, ils seront enlevés et non remplacés.

Marylène Duc, maire-adjoint

Commission bâtiment du 1er février 2022 :

Acheter un vestiaire et un frigo pour le bâtiment technique

Anciens bâtiments techniques : devis pour la réfection des toitures

Cure : projet de rénovation énergétique (RTE)

Aymeric Ambert, maire-adjoint

---Commission voirie du 18 janvier 2022

Travaux prévus : curage des fossés ; rue de la Croix : chaussée déformée par des racines, un devis est en cours avec la CDC ; prévision d'un changement de signalisation sur la rue des Guillons au carrefour Jeuzet/Galant ; prévision des 2 dernières tranches des travaux d'aménagement du centre bourg ;

---Commission environnement du 15 février 2022

A prévoir : fermeture de l'aire de jeux ; plantation d'un îlot fleuri sur la pelouse devant le bâtiment de la chasse ; organisation du Nettoyage Eco-citoyen le 15 ou 22 mai 2022.

Xavier Brun, maire-adjoint

Suite au rapport de l'Apave sur la vérification des installations électriques des bâtiments communaux, des devis sont en attente.

QUESTIONS DIVERSES

Permanences état des lieux : location des salles communales

	Mars	Avril	Mai	Juin
1ere quinzaine		Aymeric Ambert	Jean-Michel Gallet	Bruno Marchadier
2eme quinzaine	Florence Guillout	Marylène Duc	Isabelle Oger	Xavier Brun

Madame le Maire présente la proposition de motion de la commune de Saint-Pierre d'Oléron contre le parc éolien en mer au large de l'île d'Oléron.

Le conseil municipal ne se prononce pas sur ce dossier par manque d'information du projet.

La Commission des Finances se tiendra le mardi 22 mars 2022 à 18h00

La Commission Communal des Impôts Directs se réunira le mardi 19 avril à 19h00

A l'occasion de la journée de l'Autisme les bâtiments seront éclairés en bleu la nuit du 1er au 02 avril 2022.

M. Michel Gallet fait un compte-rendu de la réunion de la Saintonge Romane et de Soluris.

La séance est levée à 23h00.